

## 2. La vérité peut-elle s'atteindre à propos de tous les objets possibles du jugement ?

### 2.1. Il n'y a de vérité qu'à propos de ce qui peut faire l'objet d'une démonstration ou d'une expérience

(1) Les sciences de la nature disposent d'une méthode pour établir des jugements vrais, c'est-à-dire universels et nécessaires à propos des phénomènes: la méthode expérimentale. Bernard, Introduction à l'étude de la méthode expérimentale

(a) La méthode expérimentale: un ensemble de procédures méthodiques visant à neutraliser la subjectivité en vue de l'intersubjectivité de la communauté scientifique  
(b) Les quatre étapes de la méthode expérimentale

1. Observer pour récolter la matière de la connaissance scientifique: le rapport aux phénomènes par le corps sensible et la médiation des outils techniques d'observation, sans avoir d'idée préconçue ou de préjugé. La valeur de l'étonnement et de la curiosité
2. Mettre en forme par sa raison les phénomènes observés en imaginant une relation causale hypothétique: rendre intelligible ce qui a été observé en formulant une hypothèse seulement probable
3. Troisième étape: falsifier l'hypothèse scientifique en la soumettant au tribunal de l'expérience; mettre en place un protocole expérimental et attendre la réponse de la nature
4. Quatrième étape: dresser les conclusions de l'expérimentation; ou bien l'hypothèse est vérifiée (et on peut assurer la reproductibilité de l'expérience) et alors elle a valeur de connaissance; ou bien l'hypothèse est infirmée, et il faut l'abandonner ou la rectifier

(c) Un exemple de démarche expérimentale: les lapins carnivores

1. Une constatation étonnante: l'urine des lapins est claire et acide alors qu'elle aurait dû être trouble et alcaline
2. Un raisonnement inductif pour résoudre l'énigme: les lapins sont à jeun, et donc dans une situation de carnivorisme
3. Un protocole expérimental pour falsifier l'hypothèse: soumettre les lapins à un régime herbivore, puis carnivore, puis abstinent
4. Les conclusions expérimentales: à jeun tous les animaux se nourrissent de viande

(2) Les sciences formelles disposent d'une méthode pour établir des jugements vrais, c'est-à-dire cohérents: la méthode démonstrative à partir d'axiomes ou de postulats

(a) Le jugement vrai en logique

1. La logique est la science des inférences valides: son opération intellectuelle est l'inférence déductive
2. Il faut distinguer les syllogismes des paralogismes et des sophismes

(b) Le jugement vrai en mathématique

1. La nature des objets mathématiques est idéale
2. Les jugements mathématiques sont synthétiques *a priori*
3. La méthode démonstrative des mathématiques utilise l'opération intellectuelle de la déduction
4. Un débat à propos des principes des mathématiques: vérités premières ou hypothèses ? La méthode des mathématiques est-elle déductive ou hypothético-déductive ? Postulatique ou axiomatique ? Réalisme ou formalisme ?

### 2.2. Il n'y a donc pas de vérité des jugements de valeur. Russell, Science et religion

(1) Un jugement peut être vrai s'il porte sur des faits

(a) Le jugement de fait décrit ce qu'est l'objet en fait. Il découvre les propriétés de son objet réel à travers une expérience qui vérifie la validité de l'hypothèse falsifiable  
(b) Dans la mesure où le jugement de fait est capable de se plier à l'objectivité méthodologique, il peut fonder l'objectivité comme accord subjectif des sujets à propos de l'objet jugé

(2) Mais les jugements de valeur ne peuvent pas être vrais ou faux puisqu'il ne porte pas sur ce qui est, mais sur ce qui doit être relativement aux désirs du sujet

(a) Les jugements de valeur prescrivent ce que le sujet désire en droit: ce ne sont pas des descriptions objectives mais des appréciations subjectives qui nous renseignent non sur l'objet mais sur les désirs du sujet

1. Le jugement de valeur ne découvre pas, il invente
2. L'invention axiologique n'a pas une origine rationaliste: la critique du rationalisme moral
3. L'invention axiologique n'a pas une origine intuitionniste: il n'y a pas d'évidence immédiate à propos des valeurs
4. L'invention axiologique a une origine émotiviste: le jugement de valeur est fonction du désir subjectif

(b) Les valeurs n'étant pas des faits, on ne peut prouver qu'un jugement de valeur est vrai ou faux : le désaccord est indépassable dans la mesure où le critère interne de la vérité (la cohérence) comme le critère externe de la vérité (la concordance) font défaut ici. Il faut donc corriger notre usage de la langue par lequel nous présentons nos énoncés évaluatifs ou prescriptifs comme des énoncés descriptifs

(c) On peut toutefois discuter d'une distinction radicale entre fait et valeur: les concepts éthiques épais

(3) La subjectivité experte de Dieu, telle qu'elle se révélerait dans la morale religieuse, ne peut pas fonder une science des valeurs

### 2.3. Il n'y a pas non plus de vérité des croyances religieuses

- (a) La science vise la vérité par une méthode, tandis que la foi vise la piété et la soumission à des ordres indiscutables
- (b) La science suppose l'autonomie du jugement rationnel tandis que la foi suppose l'hétéronomie de la croyance sans raison dans des textes révélés et sacrés
- (c) L'Etat doit garantir pour tous une liberté de penser: le principe de laïcité